

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DES ELUS AU CONSEIL MEDICAL DEPARTEMENTAL

DELIBERATION DEL-2026-05/n°06

Le mardi 19 mai 2026 à 10h00, le Conseil d'Administration légalement convoqué le lundi 4 mai 2026, s'est réuni à la Mairie de Bougneau, sur proposition du Président, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Alexandre GRENOT, Maire des Gonds.

COLLECTIVITÉS / ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS			
TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
Alexandre GRENOT, Maire des GONDS Président	Présent	Isabelle BERTIN, Conseillère municipale de COURCON	
Marie-Danielle GIRAUDEAU, Maire de FONTAINES-D'OZILLAC 1 ^{ère} Vice-Présidente	Présente	Laurent MORICHON, Maire de TESSON	
Laurent BOUILLÉ, Maire de SONNAC 2 ^{ème} Vice-Président	Excusé – Pouvoir à M. GRENOT	Françoise DURAND, Maire-Adjointe de BUSSAC-SUR-CHARENTE	
Sylvie MARCILLY, Conseillère municipale de FOURAS 3 ^{ème} Vice-Présidente	Présente	Denis ROUYER, Maire de LA GRIPPERIE-SAINT-SYMPHORIEN	
David BAUDON, Maire de LA JARRIE 4 ^{ème} Vice-Président	Présent	Joëlle BOULON, Maire d'ARCES-SUR-GIRONDE	
Ornella TACHE, Maire-Adjointe de PAILLÉ	Présente	Gérard BOUHIER, Maire de TAUGON	
Maud MAINGOT, Maire de SOUBRAN	Excusée – Pouvoir à M. BAUDON		
Monique RIVIÈRE, Elue du CA du CDG17	Excusée	Gilles GAY, Maire d'AIGREFEUILLE D'AUNIS	
Jean-Marie TONNEAU, Maire de BOUGNEAU	Présent	Marie BASCLE, Maire des MATHES	
Renée BONNEAU, Elue du CA du CDG17		François VENDITTOZZI, Maire de VILLEDoux	
Julien MOUCHEBOEUF, Maire de MONTGUYON	Excusé – Pouvoir à Mme GIRAUDEAU	Anne DRIBAUT, Maire-Adjointe de SAINT-AIGULIN	
Olivier MARTIN, Maire de CORME-ECLUSE	Excusé – Pouvoir à M. CHATELIER		
René ESCLOUPIER, Conseiller municipal d'AUMAGNE		Suzanne FAVREAU, Maire de SIECQ	
Catherine DESPREZ, Elue du CA du CDG17	Excusée	Mikaël MOINET, Maire de NIEUL-LES-SAINTEs	
Jean-Michel CHATELIER, Maire de MEURSAC	Présent		
Annick THIBAUT, Elue du CA du CDG17	Excusée – Pouvoir à Mme MARCILLY	Patrick RAYTON, Maire de LA COUARDE-SUR-MER	
Alain FOUCHER, Elu du CA du CDG17	Excusé	Isabelle TARDY, Maire de CLION-SUR-SEUGNE	
Myriam DEBARGE, Maire-Adjointe de SAINT-JEAN-D'ANGELY		Didier ROBLIN, Maire d'YVES	
Simon VILLARD, Elu du CA du CDG17		Catherine LEJEUNE, Maire-Adjointe de SAINT-TROJAN-LES-BAINS	
Marie-Line CHEMINADE, Conseillère déléguée de la CDA de Saintes	Excusée – Pouvoir à M. TONNEAU	Jean-Claude GODINEAU, Président de la CDC Vals de Saintonge	
Jean-Pierre SERVANT, Elu du CA du CDG17		Corinne ETOURNEAU, Présidente du SIPAR de Burie / Matha / Saint-Hilaire	
Lise MATTIAZZO, Vice-Présidente de la CDC de Haute-Saintonge	Présente	Gérard PONS, Président du Syndicat mixte du Port de Commerce de Rochefort / Tonny-Charente	

COLLECTIVITÉS / ÉTABLISSEMENTS NON AFFILIÉS ADHÉRENTS AU SOCLE COMMUN**TITULAIRES****SUPLÉANTS**

TITULAIRES		SUPLÉANTS	
Nadine DAVID, Maire-Adjointe de ROYAN	Présente		
Marylise FLEURET-PAGNOUX, Elue du CA du CDG17	Excusée	Caroline CAMPODARVE-PUENTE, Maire-adjointe de ROCHEFORT	
Isabelle GIREAUD, Administratrice du CCAS de Rochefort	Excusée – Pouvoir à Mme DAVID	Laurence PADROSA, Administratrice du CCAS de Rochefort	
Denis MOALLIC, Elu du CA du CDG17		Danièle CARLIER MIZRAHI, Administratrice du CCAS de La Rochelle	
Chantal GUIMBERTEAU, Conseillère départementale	Présente		
Brigitte DESVEAUX, Conseillère départementale	Excusée		

* Assistait à la réunion en visioconférence

** Assistait à la réunion sans pouvoir de vote (titulaire présent)

Mme Marie-Danielle GIRAudeau assurait les fonctions de Secrétaire de séance.

MEMBRES EN EXERCICE :	28
MEMBRES PRESENTS :	10
NOMBRE DE POUVOIRS :	07
NOMBRE DE VOTANTS :	17

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

M. Sylvain POULARD, Payeur départemental
 Mme Nathalie PARLANT, Directrice du CDG17
 Mme Corinne LARRÈRE, Assistante de Direction du CDG17
 M. Adrien DUBOIS, Responsable Pôle Ressources du CDG17

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DES ELUS AU CONSEIL MEDICAL DEPARTEMENTAL

DELIBERATION
DEL-2026-05/n°06

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur,

Rappelant que le Conseil Médical Départemental est régi par le décret n° 87-602 du 30 juillet 1987, profondément modifié par le décret n° 2022-350 du 11 mars 2022 ; que cette instance unique remplace désormais le Comité Médical et la Commission de Réforme et que le secrétariat de cette instance est assuré par le Centre de Gestion pour les collectivités et établissements affiliés ;

Précisant que le Conseil Médical siège en formation plénière lorsqu'il est consulté sur les questions relatives à l'imputabilité au service (accidents de service, maladies professionnelles) ou à l'invalidité ;

Que selon l'article 4 du décret, cette formation comprend :

- Trois médecins agréés,
- Deux représentants du personnel,
- **Deux représentants des collectivités ou établissements publics ;**

Que pour chaque représentant titulaire, deux suppléants doivent être désignés selon les mêmes modalités.

Que l'article 4-1 du décret précise les règles spécifiques pour les Centres de Gestion :

- Les représentants sont choisis parmi l'ensemble des élus relevant des collectivités et établissements affiliés au Centre de Gestion ;
- Ils sont désignés par un vote des membres du Conseil d'Administration du Centre de Gestion représentant les collectivités affiliées ;
- Leur mandat prend fin au terme de leur mandat électif ;

Considérant qu'il est proposé au Conseil d'Administration de procéder à l'élection de :

- **Deux membres titulaires (élus d'une collectivité affiliée),**
- **Quatre membres suppléants (à raison de deux suppléants par titulaire).**

Que ces représentants auront pour mission de siéger aux séances de la formation plénière afin d'apporter le regard de l'employeur territorial sur les dossiers présentés, tout en garantissant le respect des procédures administratives et médicales ;

DEL-2026-05/n°06

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

- Choisit et désigne les deux titulaires et leurs quatre suppléants, parmi les élus des collectivités affiliées, suivants :

1^{er} Titulaire	Jean-Marie TONNEAU Maire de BOUGNEAU
Suppléant	Jean-Michel CHATELIER Maire de MEURSAC
Suppléant	Marie-Danielle GIRAUDEAU Maire de FONTAINES D'OZILLAC
2nd Titulaire	Françoise DURAND Maire-Adjointe de BUSSAC-SUR-CHARENTE
Suppléant	Olivier MARTIN Maire de CORME-ECLUSE
Suppléant	Ornella TACHE Maire-Adjointe de PAILLÉ

- Acte que ces désignations seront notifiées aux autorités compétentes pour permettre le fonctionnement régulier de l'instance,
- Autorise l'exécution de toutes les formalités nécessaires à la mise en place de cette composition.

Rapport n°06

Délibéré le 19 mai 2026

Fait à La Rochelle, le 19 mai 2026.

Le Président

Alexandre GRENOT

